



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE TEEM

### Article 1 : Définition :

La société **TEEM** est spécialisée dans l'électronique et l'électricité marine. Elle se divise en deux pôles : TEEM installation et TEEM distribution.

**Le client est soit un professionnel soit un consommateur.** Ce dernier est soumis aux règles spécifiques du droit de la consommation.

**Selon sa mission, la société TEEM est vendeur ou prestataire de services.**

### Article 2 : Contenu et champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes nos ventes de produits et toutes nos prestations de services. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande ou de l'achat immédiat, par le vendeur.

**Toute commande ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toute autre chose à l'exception de celles acceptées expressément par la société TEEM.**

Le client, déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat ou sa commande.

### Article 3 : Informations précontractuelles :

Préalablement à la passation de la commande et à la conclusion du contrat, les conditions générales de vente sont communiquées au client qui reconnaît les avoir reçues.

Le client consommateur reconnaît avoir eu communication préalablement à la passation de sa commande ou à la conclusion du contrat les présentes conditions générales de vente et toutes les informations listées à l'article **L.221-5** du Code de la consommation.

### Article 4 : Commande – devis :

**4.1.** Par commande, il faut tenir tout ordre portant sur les prestations ou produits figurant sur les tarifs de la société TEEM et accepté par elle, accompagné le cas échéant du paiement de l'acompte éventuellement prévu par le bon de commande.

**Toute commande pour être valable doit être établie sur les bons de commande de la société TEEM ou résulter d'un e-mail identifiant clairement la prestation ou le produit ou la référence du devis. La signature par le client du devis et/ou de la commande l'engage de manière ferme et définitive. L'acceptation peut être formalisée par l'envoi d'un mail.**

La commande entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Pour les services donnant lieu à un devis préalable, la vente ne se fera définitivement qu'après établissement d'un devis par la société TEEM et envoi de la confirmation de l'acceptation de la commande du client par la société TEEM. Les devis établis par la société TEEM ont une durée de 30 jours, excepté pour la vente de batterie et câbles.

**4.2.** Tous travaux non prévus expressément dans le bon de commande ou dans le devis initial sont considérés comme des travaux supplémentaires. **Ces modifications demandées par le client ne seront prises en compte dans la limite des possibilités de la société TEEM que si elles sont notifiées par écrit. Elles donneront lieu éventuellement à un nouveau bon de commande ou devis et un ajustement éventuel du prix. La modification doit être sollicitée par écrit ou par courrier électronique.** En cas de modification, la société TEEM sera tenue de préciser les délais convenus pour son exécution.

La société TEEM est habilitée, en cas d'urgence ou si elle le juge nécessaire et impératif, d'effectuer des travaux supplémentaires, sous réserve d'en informer au préalable le client par mail. Hormis les cas de force majeure, l'acompte versé à la commande est acquis de plein droit et ne peut donner lieu à remboursement.

### Article 4 : Livraison

La livraison de matériel s'effectue en agence, à Pordic ou à Lorient, ou par expédition à l'adresse indiquée par le client, dans le délai indiqué sur le devis ou le bon de commande. Ce délai n'est pas de rigueur et la société TEEM ne peut voir sa responsabilité engagée à l'égard de son client.

De même, la responsabilité de la société TEEM ne peut être engagée en cas de retard ou de suspension de la prestation en raison de l'agissement du client ou de tiers. Le retard de livraison ne peut donner lieu à aucune pénalité, ni indemnité, ni annulation de la commande.

### Article 5 : Paiement et prix :

Les prix sont fermes et définitifs.

**Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux déterminés dans le bon de commande, frais de port en sus.**

Pour toute commande de matériel à expédier, le paiement est intégral (prix plus frais de port) à la commande.

Pour toute commande de matériel en agence à Pordic ou à Lorient, un acompte de 40 % est demandé à la commande, le solde, soit 60 %, à l'enlèvement du matériel. Pour toutes les commandes de matériel et de main-d'œuvre pour un chantier d'une durée estimée à moins d'un mois, acompte de 40 % à la commande solde à la fin des travaux.

Pour toutes les commandes de matériel et de main-d'œuvre pour un chantier d'une durée estimée à plus d'un mois, acompte de 40 % à la commande puis paiement sur facture à situation de fin de mois.

Pour les revendeurs professionnels, paiement comptant à la première commande. Pour les commandes suivantes, le paiement se fera en LCR automatique à 30 jours. En cas de retard de paiement, la société TEEM, pourra suspendre 8 jours après une mise en demeure infructueuse toute commande en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

**En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'acheteur au-delà des délais fixés, les pénalités de retard de 5 % en TTC du prix global seront acquises automatiquement et de plein droit à la société TEEM sans formalité ou mise en demeure préalable.**

### Article 6 : Obligations du client :

Le client s'engage à mettre à disposition de la société TEEM le bateau objet de la prestation de services commandée sans délai. Le client s'engage à communiquer à la société TEEM dès le début de la prestation de service et à première demande tous les documents d'informations nécessaires à la mission.

Le client s'assure que le bateau est parfaitement assuré lors de la prestation réalisée par la société TEEM.

### Article 7 : Garanties :

**7.1.** Les garanties sur les produits vendus par la société TEEM sont celles données par les fabricants desdits produits. Elles permettent à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles **L.217-4** et suivants du Code de la consommation.

En pareille matière, il est rappelé que l'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir. L'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. La société TEEM est tenue de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du Code civil lorsque ces défauts sont antérieurs à la fourniture du service ou rendent la chose impropre à l'usage auquel ils sont destinés. Le client dispose d'un délai de 2 ans à compter de la découverte du vice pour agir. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente.

### Exclusions de garantie :

Les garanties légales ne couvrent pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. L'acheteur est expressément informé que la société TEEM n'est pas le fabricant des produits présentés au sens de la loi du 19 mai 1998, n° 98-389 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

Le cas échéant, la société TEEM remet ou adresse de manière dématérialisée des notices ou des précautions d'utilisation avec les produits achetés. L'acheteur est tenu de s'y conformer et de respecter les recommandations qui y sont contenues.

La société TEEM n'est pas responsable, en cas de mauvaise utilisation du produit, d'une utilisation non conforme aux recommandations contenues dans les notices et précautions d'utilisation.

### Article 8 : Responsabilités :

Conformément aux prescriptions légales, la société TEEM garantit le client de tout défaut de conformité et de tout vice caché provenant d'un défaut de conception de fournitures à l'exclusion de toute négligence et faute du client. **La société TEEM ne pourra être tenue responsable des dommages liés :**

- à une décision des autorités ou à un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française ;
- à un défaut d'information par le client sur les caractéristiques du bateau faisant l'objet du service demandé,
- à un retard dans la fourniture du service lorsque la société TEEM n'est pas directement ou exclusivement à l'origine de ce retard,
- La société TEEM n'est pas tenue des dommages ou pertes indirectes, La société TEEM n'est pas responsable et ne saurait indemniser les pertes de dommages immatériels résultant de pertes de profit, d'économies prévues, de perte de revenus, de perte de clients, de l'atteinte à l'image de marque du client ou des dommages ne résultant pas directement et exclusivement d'une défaillance de la société TEEM ni de recours de tiers.

### Article 9 : Droit de rétractation :

Tout client, consommateur ou professionnel dont l'objet du contrat conclu hors établissement n'entre pas dans le champ de son activité principale et dont le nombre de salariés est inférieur ou égal à 5 bénéficie d'un droit de rétractation. Le client remplissant les conditions dispose d'un délai de rétractation de 14 jours qui court à compter du jour de sa souscription, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalités. La demande de rétractation doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la société TEEM via le formulaire de rétractation fourni en annexe ou tout courrier dénué d'ambiguïté.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la société TEEM remboursera au client la totalité des sommes qu'il a versées sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle elle aura été informée de la décision du client de se rétracter. Le remboursement sera effectué avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le client, sauf accord exprès de la part du client pour que la société TEEM utilise un autre moyen de paiement.

L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation de la société TEEM de fournir les prestations.

### Article 10 : Transfert des risques :

Le client supporte les risques même en cas de vente franco, dès l'expédition des produits. Il en résulte notamment que les marchandises voyagent au risque et périls de l'acheteur auquel il appartient, en cas d'avarie, de perte ou de manquement de faire toute réserve ou d'exercer tout recours auprès du transporteur responsable.

### Article 11 : Réserves de propriété :

La société TEEM se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par le client, un droit de propriété sur les produits vendus lui permettant de reprendre possession desdits produits, tout acompte versé par le client restera acquis à la société TEEM à titre d'indemnisation forfaitaire sans préjudice de toute autre action qu'elle serait en droit d'intenter.

### Article 12 : Force majeure :

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leur obligation sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties entraînant leur suspension. **La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que leur disparition. Seront considérées comme cas de force majeure tout fait ou circonstance irrésistibles extérieures aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendantes de la volonté des parties qui ne pourront être empêchées par ces dernières malgré tous les efforts raisonnablement possibles.** De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement, le tremblement de terre, incendie, tempête, inondations, foudre, arrêt des réseaux de télécommunication, difficultés propres aux réseaux de télécommunication, épidémie, confinement.

### Article 13 : Propriété intellectuelle :

Les documents techniques, photographies, contenu du site internet restent la propriété de la société TEEM, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ce contenu. Les clients s'engagent à ne faire aucun usage de ce contenu. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et susceptible de constituer un délit contrefaçon.

### Article 14 : Loi applicable et compétences :

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige. La langue du contrat est le français. Pour le cas où un litige naîtrait entre les parties du fait de l'existence ou de l'interprétation du contrat, toute réclamation fera l'objet d'une mise en demeure préalable par courrier recommandé avec accusé de réception, accompagné des éventuelles pièces préalables à toute action en justice. Si au terme d'un délai de 15 jours à compter de l'envoi de ce courrier, les parties n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige sera soumis, si le client est un professionnel, à la compétence du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc, si le client est un consommateur, à la compétence exclusive des Tribunaux français dans les conditions de droit commun. Si le client est un professionnel, les parties s'accordent pour, avant de saisir la juridiction compétente, privilégier la médiation.

Si le client est un consommateur, il a la possibilité offerte par l'article L 152-1 du Code de la consommation, en cas de litige résultant de la présente convention, d'avoir recours au Médiateur de la consommation : association des médiateurs de Bretagne (AMBO) mediation@ambo.bzh.

### Article 15 : Protection des données personnelles :

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par la société TEEM, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, bons de commande, factures.

**Durée de conservation :** Les données du Client sont susceptibles d'être conservées cinq (5) ans au maximum après la fin de la relation contractuelle, sauf pour les données répondant à des obligations légales ou réglementaires, notamment en matière fiscales ou comptables. Ces données confidentielles sont sécurisées, protégées, sauvegardées et traitées exclusivement en interne, sur le territoire de l'Union Européenne (UE).

**Destinataires :** Les données sont destinées aux personnes habilitées, au sein de la société TEEM.

**Finalités :** Le système de traitement de données est destiné à : l'exécution des Prestations ; des opérations relatives à la gestion des clients concernant notamment les contrats de services, les demandes de prestations et la facturation, la tenue de la comptabilité ; au suivi de la gestion des impayés et du contentieux ; de la relation client, de la prospection, mailing, suivi et la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition.

### Recueil du consentement :

Le Client autorise ainsi la société TEEM, dans le cadre du contrat qui lie :

- À collecter, exploiter et conserver ces informations ;
- À lui communiquer des informations par courriers écrits/ électroniques et par SMS dans le cadre du suivi de la relation contractuelle.

**Droits d'accès :** Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de son identité, le Client bénéficie de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de ses données, du droit de retirer un consentement préalablement donné à un traitement, ou, pour des motifs légitimes de s'y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation.

Pour exercer ces différents droits, le Client peut envoyer un mail à la société TEEM : [teempordic@teem-electronique.fr](mailto:teempordic@teem-electronique.fr) ou par courrier 11 Rue Lavoisier 22590 PORDIC.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'intégralité de vos droits sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits>.